



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au
Moniteur
belge



25080335

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division ~~Marche-en-Famenne~~

le

13/6/25

Dimant

Le Greffier

Greffier

N° d'entreprise 0695571756

Nom

en abrégé VALLÉE LES ETOILES

en abrégé /

Forme légale Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue Du Village 2, 5542 Hastière

Objet de l'acte : Nominations

Lors de la délibération du 01/01/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Nomination de Karel Lanser comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Karel Lanser comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/01/2025. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

2/ Nomination de Katinka van der Wilden comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Katinka van der Wilden comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/01/2025. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Lors de la délibération du 01/01/2025, l'organe d'administration a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

a/ Nomination de Bungalow.Net Management SRL comme administrateur délégué

L'organe d'administration décide de la nomination de Bungalow.Net Management SRL, ayant son siège à 540494 Târgu Mureș, Strada Predeal 76, comme administrateur délégué, et ce à compter du 01/01/2025. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL Meesters Accountants, personne morale ayant son siège à 2970 Schilde, Mastendreef 13, RPM Anvers, division Anvers, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0447.620.257, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Sas Consultancy SRL, représenté en permanence par Wannes Sas, administrateur de SRL Meesters Accountants, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 01/01/2025.

Pour la société

SRL Meesters Accountants, représentée par Sas Consultancy SRL, représenté en permanence par Wannes Sas, administrateur

Mandataire, par procuration spéciale